

PRO BY HISCOX

L'ASSURANCE MULTIRISQUE
PROFESSIONNELLE
BY HISCOX



Penser à tout,
et surtout à vous



PRO by Hiscox

Une police d'assurance Multirisque Professionnelle en « périls dénommés » simple et conçue pour **s'adapter à l'activité de vos clients grâce à de nombreux métiers disponibles** et la **possibilité de souscrire des polices multi-sites**.

Plus de 250 activités disponibles :

Retrouvez la liste complète dans le document dédié disponible sur notre site internet.

	 Activités de bureaux et administratives	 Métiers de la santé et du bien-être	 Services à la personne et de proximité	 Commerces de détail non alimentaires et Artisanat	 Evénementiel et Audiovisuel
Limites MyHiscox	▼	▼	▼	▼	▼
Surface en m²					
Locataire	1 000 m ²	800 m ²	500 m ²	500 m ²	500 m ²
Propriétaire	500 m ²	400 m ²	250 m ²	250 m ²	250 m ²
Contenu	1 000 000 €	500 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €
Pertes financières	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €
Sommes assurées MAXIMUM	4 750 000 €	3 900 000 €	3 175 000 €	3 175 000 €	3 175 000 €

Un produit simple et complet avec notamment :

- Contrat en « **Périls dénommés** » facilitant la lecture du client
- Possibilité de **multi-sites**
- **Appétits larges**
- Garanties **Pertes Financières étendues** avec possibilité de « **sans franchise** » :
 - Garantie standard systématique : Frais et pertes additionnels
 - Garanties additionnelles :

OPTION 1 Pertes financières	1. Perte d'exploitation 2. Frais et pertes additionnels 3. Frais supplémentaires d'exploitation 4. Impossibilité d'accès
OPTION 2 Pertes financières Avantage	Pour certaines activités seulement : OPTION 1 + 5. Perte de la valeur vénale du fonds de commerce 6. Carence des fournisseurs 7. Désaffection de la clientèle

- **Garanties RC après livraison en standard** pour certaines activités
- **Assistance et Protection Juridique** en option
- **Choix entre 3 niveaux de couverture : Basic, Confort ou Premium**
- **Une qualité reconnue de l'équipe de gestion des sinistres**

DEUX MODES DE SOUSCRIPTION

MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE BY HISCOX



Souscrivez **en 6 étapes via**
la solution en ligne MyHISCOX



Bénéficiez de l'**accompagnement**
d'un interlocuteur dédié

1. Choisissez le produit **PRO by Hiscox** pour commencer
3. Entrez le **Secteur d'activité**
3. Les **Garanties additionnelles**
4. Le **Niveau de couverture** :
Basic, Confort ou Premium
5. Validez la **Synthèse** de la couverture
6. Entrez les **Informations client**
et validez le **Devis finalisé**

Contactez votre souscripteur habituel ou nos équipes par téléphone :
Notre équipe de souscription
05 56 67 71 75
Notre équipe MyHiscox
05 56 67 71 73
ou par mail :
hiscox.asspro@hiscox.fr

HISCOX, ASSUREUR SPÉCIALISTE

Avec plus de **28 000 clients professionnels en France et plus de 300 000 en Europe**, Hiscox a acquis une connaissance unique de leurs problématiques et des risques qu'ils encourent.

Fort de cette expérience, **Hiscox met en œuvre tous les moyens disponibles pour protéger les biens professionnels de vos clients et leur activité** afin de limiter au maximum l'impact d'un sinistre.

NOTRE PHILOSOPHIE DE RÈGLEMENT DES SINISTRES

Nous sommes particulièrement attentifs au processus de gestion des sinistres afin qu'il soit le plus fluide possible. Nous partons du principe que la réclamation de nos clients est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en leur défaveur.

Si le sinistre est dû, nous le payons.
C'est notre philosophie, et notre métier.